



Une terre qui appartient à Dieu.

Une terre au statut unique

Étranger ou résident

A quatre reprises, la Tora associe deux notions contradictoires: celle de גר, étranger et celle de תושב, résident, citoyen.

Cela pour enseigner que le peuple juif ne peut résider pleinement sur sa terre que s'il accepte qu'elle appartient à Dieu.

בראשית פרק כג

ד גר-ותושב אנכי, עמכם; תנו לי אחזת-קבר עמכם, ואקברה מתי מלפני.

ויקרא פרק כה

כג והארץ, לא תמכר לצמתת--כי-לי, הארץ: כי-גרים ותושבים אתם, עמדי.

לה וכי-ימוך אחיק, ומטה ידו עמך--והחזקת בו, גר ותושב וחי עמך.

מז וכי תשיג, יד גר ותושב עמך, ומוך אחיק, עמו; ונמכר, לגר תושב עמך, או לעקר, משפחת גר.

Genèse chapitre 23

4) "Je ne suis qu'un **étranger domicilié parmi vous**: accordez-moi la propriété d'une sépulture au milieu de vous, que j'ensevelisse ce mort qui est devant moi."

Lévitique chapitre 25

23) Nulle terre ne sera aliénée irrevocablement, car la terre est à moi, car vous n'êtes que des **étrangers domiciliés** chez moi.

35) Si ton frère vient à déchoir, si tu vois chanceler sa fortune, soutiens-le, fût-il **étranger et nouveau venu**, et qu'il vive avec toi.

47) Si l'**étranger, celui qui s'est établi près de toi**, acquiert des moyens, et que ton frère, près de lui, devenu pauvre, se soit vendu à l'étranger établi près de toi, ou au rejeton d'une famille étrangère.